



KPMG Entreprises
Caen-Sud-Normandie
5 Avenue de Dubna
Boîte Postale 60260
14209 Hérrouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Adria Normandie

Rapport général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007
Adria Normandie
370, rue Popielusko - 50009 SAINT LO Cedex
Ce rapport contient 14 pages
Référence : GM/CL/AS



KPMG Entreprises
Caen-Sud-Normandie
5 Avenue de Dubna
Boîte Postale 60260
14209 Hérouville Saint Clair Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 14 37 55 00
Télécopie : +33 (0)2 14 37 56 39
Site internet : www.kpmg.fr

Adria Normandie

Siège social : 370, rue Popielusko - 50009 SAINT LO Cedex

Rapport général du Commissaire aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association Adria Normandie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note II page 5/7 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux subventions d'exploitation et autres aides financières.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

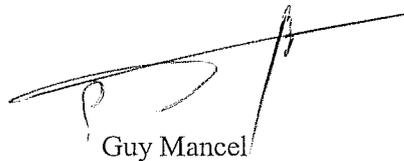
3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Hérouville Saint Clair, le 13 mai 2008

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.



Guy Mancel

Bilan Actif

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/07 au 31/12/07

Edition du 04/04/08

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2007	Net (N-1) 31/12/2006
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	153 611	152 246	1 365	5 855
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	153 611	152 246	1 365	5 855
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	24 245		24 245	24 245
Constructions	1 712 799	1 120 055	592 744	639 333
Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 669 869	1 403 001	266 867	230 145
Autres immobilisations corporelles	1 175 128	908 859	266 269	297 619
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				13 207
TOTAL immobilisations corporelles :	4 582 041	3 431 915	1 150 125	1 204 548
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	320		320	277
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 595		2 595	2 527
TOTAL immobilisations financières :	2 915		2 915	2 805
ACTIF IMMOBILISÉ	4 738 567	3 584 161	1 154 406	1 213 208

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 331 757	119 832	1 211 925	1 190 838
Autres créances	699 365		699 365	863 941
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 031 122	119 832	1 911 290	2 054 778
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	104 266		104 266	29 830
Charges constatées d'avance	46 321		46 321	23 879
TOTAL disponibilités et divers :	150 586		150 586	53 709
ACTIF CIRCULANT	2 181 708	119 832	2 061 876	2 108 487

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	6 920 276	3 703 994	3 216 282	3 321 694
----------------------	------------------	------------------	------------------	------------------

Le Commissaire aux Comptes

 KPMG Entreprises

Département de KPMG S.A.

Bilan Passif

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/07 au 31/12/07

Edition du 04/04/08

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2007	Net (N-1) 31/12/2006
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	933 642	915 104
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	194 471	18 538
TOTAL situation nette :	1 128 113	933 642
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	697 010	828 816
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 825 123	1 762 458
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	50 000	40 000
AUTRES FONDS PROPRES	50 000	40 000
Provisions pour risques		3 750
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		3 750
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		192 798
Emprunts et dettes financières divers	300 000	250 000
TOTAL dettes financières :	300 000	442 798
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 655	269 276
Dettes fiscales et sociales	631 535	637 507
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 883	13 184
Autres dettes		3 727
TOTAL dettes diverses :	916 073	923 695
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCES	125 086	148 993
DETTES	1 341 159	1 515 485
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 216 282	3 321 694

Le Commissaire aux Comptes
KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Compte de Résultat (Première Partie)

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/07 au 31/12/07

Edition du 04/04/08

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2007	Net (N-1) 31/12/2006
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services	3 684 830		3 684 830	3 333 313
Chiffres d'affaires nets	3 684 830		3 684 830	3 333 313
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			941 643 57 803 22 052	714 653 42 543 256
PRODUITS D'EXPLOITATION			4 706 327	4 090 765
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnement Variation de stock [matières premières et approvisionnement] Autres achats et charges externes			425 630 1 556 887	371 856 1 306 940
TOTAL charges externes :			1 982 517	1 678 795
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			159 168	120 916
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements Charges sociales			1 580 293 673 515	1 547 944 655 951
TOTAL charges de personnel :			2 253 808	2 203 895
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges			227 548 17 933 50	224 513 12 740
TOTAL dotations d'exploitation :			245 531	237 253
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			8 696	16 754
CHARGES D'EXPLOITATION			4 649 720	4 257 613
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			56 608	(166 847)

Le Commissaire aux Comptes

KPMG Entreprises

Département de KPMG S.A.

Compte de Résultat (Seconde Partie)

ADRIA NORMANDIE

Période du 01/01/07 au 31/12/07

Édition du 04/04/08

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2007	Net (N-1) 31/12/2006
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	56 608	(166 847)
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	4 376	509
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	4 376	509
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 652	16 739
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	5 652	16 739
RÉSULTAT FINANCIER	(1 276)	(16 230)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	55 332	(183 078)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	158 306	149 066
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	3 750	
	162 056	149 066
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(52 567)
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	29 967	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	29 967	(52 567)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	132 089	201 633
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(7 050)	17
TOTAL DES PRODUITS	4 872 759	4 240 340
TOTAL DES CHARGES	4 678 289	4 221 802
BÉNÉFICE OU PERTE	194 471	18 538

SOMMAIRE

I- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

I.1. Actif

Immobilisations corporelles : principaux investissements
Immobilisations corporelles : amortissements
Produits à recevoir

I.2. Passif

Fonds associatif
Subventions d'investissement
Autres fonds propres
Provisions
Dettes financières
Charges à payer

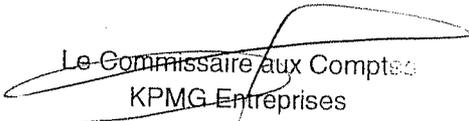
II- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

Subventions d'exploitation
Produits sur exercices antérieurs
Occupation à titre gratuit des locaux de l'établissement de Saint-Lô
Produits exceptionnels
Charges exceptionnelles

III- ENGAGEMENTS

Sûretés réelles accordées
Engagements en matière de crédit bail
Droits individuels à la formation
Indemnités de départ en retraite

IV- INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS


Le Commissaire aux Comptes
KPMG-Entreprises
Département de KPMG S.A.

I- INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**I.1. Actif****Immobilisations corporelles : principaux investissements :**

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont notamment représentés par :

- Matériel technique (établissement de Villers-Bocage) : 139 669 €
- Matériel informatique (établissement de Villers-Bocage) : 29 388 €
- Matériel de transport : 42 753 €

Immobilisations corporelles : amortissement pour dépréciation :

- Principes Généraux

La mise en application du règlement CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et du règlement CRC 204-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs s'est traduite dans les comptes de l'association pour la première fois lors de l'arrêté au 31 déc. 2005.

Les principes généraux et les modalités de mise en place ont été définis notamment en ce qui concerne :

- les durées d'amortissement qui sont déterminées en fonction de la durée réelle d'utilisation des biens,
- l'approche par composants qui consiste à différencier les éléments constitutifs d'un actif lorsque ceux-ci ont des durées ou des rythmes d'utilisation différents de l'immobilisation dans son ensemble.

Les actifs par composants concernés sont les constructions ainsi que les agencements et installations des constructions dont les durées d'amortissement sont les suivantes :

Type de composants	Durée d'amortissement
- Structure (dont honoraires) - Toiture	40 ans
- Menuiserie extérieure	20 ans
- Etanchéité	15 ans
- Plomberie - Chauffage - Climatisation	20 ans
- Aménagements extérieurs: parking, clôture, portail, VRD (Voirie - réseau - divers)	15 ans
- Aménagements intérieurs: menuiserie intérieure, cloisons, faux plafonds, moquette, peinture	10 ans
- Courants forts - courants faibles : installations électriques, détection incendie - anti-intrusion, contrôle d'accès, téléphone, informatique	25 ans

La méthode retenue pour l'approche par composants a été celle de la reconstitution du coût historique amorti (méthode rétrospective) et a entraîné un recalcul des amortissements antérieurs ainsi que des subventions d'investissements et donc un ajustement du bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2005.

- Les actifs non décomposables concernent les autres postes de l'actif. La mesure de simplification, prévue dans l'avis de juin 2005 du Comité d'urgence du CNC qui permet de continuer de pratiquer l'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine sur leurs durées d'usage sans rechercher ni appliquer les durées d'utilisation est la mesure appliquée :

TYPE D'IMMOBILISATIONS	MODE	DUREE
<i>Matériel et Outillage</i>	Linéaire	5 ans
<i>Installations générales</i>	Linéaire	10, 15, 20 et 25 ans
<i>Matériel de transport</i>	Linéaire	5 ans
<i>Matériel de bureau</i>	Linéaire	5 et 10 ans

Produits à recevoir :

Clients : factures à établir : 191 723 €

Subventions et produits divers à recevoir : 605 929 €

I.2. Passif

Fonds associatif :

Pour permettre une meilleure lisibilité des fonds propres de l'association, les fonds reçus des Collectivités territoriales à l'occasion de la fusion des associations, en 1999, les réserves, report à nouveau et résultat de l'exercice antérieur sont portés aux fonds associatifs.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs	915 104 €	18 538 €		933 642 €
Report à nouveau				0 €

Subventions d'investissement :

Les subventions d'investissement sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention certain dans son principe et dans son montant.

BIENS SUBVENTIONNES	MONTANT BRUT AU BILAN(en €)		MODE	DUREE
	Au 31.12.2006	Au 31.12.2007		
Equipements (étab. de Villers-Bocage)	963 173	963 173	Linéaire	5 ans
Equipements (étab. de Saint-Lô)	124 655	124 655	Linéaire	5 ans
Locaux (<i>construction et agencements</i>) (établissement de Villers-Bocage)	1 488 619	1 488 619	Linéaire	10, 15, 20 et 40 ans

CUMUL DES SUBVENTIONS RAPPORTEES AU RESULTAT	MONTANT (en €)	
	Au 31.12.2006	Au 31.12.2007
Equipements (étab. de Villers-Bocage)	710 452	799 805
Equipements (étab. de Saint-Lô)	117 841	120 135
Locaux (<i>construction et agencements</i>) (établissement de Villers-Bocage)	919 338	959 497

Autres fonds propres :

L'association a reçu, en 2005, un acompte de 40 000 € sur une aide à l'innovation OSEO Anvar et le solde de l'aide soit 10 000 € en mars 2007 réglé à l'échéance des travaux.

Le remboursement de l'aide interviendra au plus tard au 28 février de chaque année en fonction d'un pourcentage de produits perçus par l'association lié à ce programme.

Provisions au 31.12.2007 :

Objet	Au 31.12.2006	Dotation de l'exercice	Reprise pour utilisation	Devenue sans objet	Au 31.12.2007
Provision pour impôts (IFA)	3 750 €		3 750 €		0 €

Dettes financières au 31.12.2007 :

RUBRIQUES	MONTANT (en €)		
	TOTAL	A 1 AN AU PLUS	A PLUS D'1 AN ET MOINS DE 5 ANS
Avance remboursable	300 000	50 000	250 000
Ouvertures de crédit en compte courant	0	0	
Total	300 000	50 000	250 000

Charges à payer au 31.12.2007 (ensemble des établissements) :

OBJET	MONTANT (en €)
Congés à payer et autres charges de personnel	102 833
<i>Charges sociales correspondantes</i>	41 133
Intérêts bancaires courus	0
Fournisseurs : factures à recevoir	27 288
Etat	39 496
	210 750

II- INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT*Subventions d'exploitation et autres aides financières :*

Les subventions d'exploitation et les autres aides financières sont comptabilisées sur l'exercice au cours duquel intervient la décision de l'organisme attributaire qui rend l'octroi de la subvention certain dans son principe et dans son montant.

Pour l'exercice 2007, 941 643 € de subvention d'exploitation ont été attribués. Les autres aides financières sont comptabilisées dans le chiffre d'affaires de l'association.

Produits sur exercices antérieurs : selon détail ci-dessous : 5 388 €

<i>Objet</i>	<i>A soustraire</i>	<i>A ajouter</i>
Ajustement sur financements de programmes de R & D	1 814 €	7 202 €

Occupation à titre gratuit de locaux appartenant à la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise :

En contrepartie de la mission d'animation et de communication du pôle agroalimentaire régional, la Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise met à la disposition de l'association les locaux que cette dernière occupe à Saint-Lô. Cette mise à disposition à titre gracieux peut être estimée à une économie pour l'association de charges de loyers équivalentes à 15 245 €.

Produits exceptionnels : dont reprise de subventions d'investissement : 131 806 €

Charges exceptionnelles : selon détail ci-dessous : 29 967 €

<i>Objet</i>	<i>A soustraire</i>	<i>A ajouter</i>
V.N.C. d'élément d'actif cédés	29 967 €	

III- ENGAGEMENTS

Sûretés réelles accordées :

Une hypothèque conventionnelle en premier rang et sans concurrence sur l'immeuble de laboratoires de Villers-Bocage, d'une durée de dix ans, est donnée pour garantir un prêt bancaire de 152 449 € et une ouverture de crédit de 457 347 €.

Engagements en matière de crédit-bail :

Véhicule frigorifique :

Redevances payées pendant l'exercice : 6 673 €

Redevances restant à payer : - à moins d'un an : 0 €

- à plus d'un an : 0 €

Valeur résiduelle : 0 €

Total des engagements : 0 €

Droits individuels à la formation au 31.12.2007 (ensemble des établissements) :

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de l'exercice	1 138 €
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	4 058 €

Indemnités de départ en retraite :

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, compte tenu d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (60 ans dans l'hypothèse actuellement considérée) a été estimé en décembre 2006 à 50 000 €, charges sociales comprises.

Une somme de 57 437 €, au titre de ce fonds collectif d'indemnités de départ en retraite, est placée sur un contrat d'assurance dont la gestion est confiée à Prédica (Compagnie d'assurance-vie du Crédit Agricole).

IV- INFORMATION SUR LA REMUNERATION DES PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

de l'association en application de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif.

Il n'y a pas de rémunérations et avantages en nature pour les trois plus hauts cadres dirigeants (membres du Conseil d'Administration) de l'association au titre de l'exercice 2007